



# La Ronde des Balcons

## 19 et 20 Mai 2018



Organisation de la Randonnée historique: Les Routes d'Exbrayat affiliée FFVE n° 878 (La FFVE est reconnue d'utilité Publique)

Conducteur	Navigateur	
<u>Nom</u>		Catégorie
<u>Prenom</u>		Régul
<u>Adresse</u>		Tourisme
<u>Code postal</u>		EXPERT (Navig- Carto)
<u>Commune</u>		oui / non
<u>Téléphone</u>		Team/Groupe
<u>Mail</u>		oui / non
<u>Club</u>		
<u>Permis N°</u>		
<u>Obtention le:</u>		oui / non
<h3>Voiture</h3>		
<i>Toutes les voitures devront être équipées d'une ligne 12 V après contact à proximité de la vitre arrière droite pour alimenter le transpondeur</i>		
<u>Impératif</u>		<b>Repas</b> Supplémentaires nombre
<u>Marque/Type</u>	marque <span style="float: right;">type</span>	
<u>Immat/ Date</u>	immat <span style="float: right;">date</span>	
<u>Assurance</u>	compagnie <span style="float: right;">n° police</span>	

**Nous, soussignés, déclarons :**

- Participer, de notre propre initiative, à la manifestation décrite ci-dessus.
- Avoir pris connaissance et adhérer, sans réserve et dans son intégralité, au règlement de la manifestation.
- Que les renseignements concernant le véhicule inscrit sont rigoureusement exacts.
- Que le véhicule engagé est conforme à son type mine et qu'il n'a pas subi de modification pouvant nuire à sa conformité relative à son homologation d'origine
- Renoncer à tous recours envers l'association **LES ROUTES D'EXBRAYAT**, les organisateurs et participants de la manifestation, ainsi qu'envers les concurrents ; pour tous dommages que nous subirions au cours de la manifestation.
- Respecter scrupuleusement le code de la route tout au long de la manifestation, et en particulier la législation sur les excès de vitesse et l'alcoolémie au volant.
- Respecter les organisateurs, participants et les autres concurrents.
- Adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation.
- Respecter et garantir la tranquillité publique.

**Engagement : 250+50€** caution transpondeur Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
**Team-10€**(3voitures et plus)**Repas supplémentaire 20€.** **Signature Conducteur**

Merci de joindre à votre engagement le chèque de règlement ainsi que les copies : permis de conduire conducteur, carte grise, assurance et photo de la voiture ; le cas échéant l'autorisation parentale en cas de navigateur mineur .

**Libeller 2 chèques. Caution restituée à l'arrivée.** **Signature Navigateur**

Envoyer: **Les Routes d'Exbrayat**  
**Maison des Associations**  
**19 bis Rue Joannès Beaulieu**  
**42170 St Just St Rambert**